



Information Communale

Bulletin N° 004 - Mars 2009

Le mot du Maire,

Il y a déjà près d'un an que notre équipe s'est installée au service de la commune. Les études, projets et les demandes de subventions ont été déposés dans les temps, ils ont été pris en compte par le Conseil Général, la Préfecture et les différents financeurs.

Tous les détails de ces chantiers à réaliser vous ont été annoncés dans le précédent bulletin et confirmés le 17 janvier lors des vœux du Conseil Municipal.

Dans la conjoncture économique actuelle, les collaborations financières des pouvoirs publics seront plus difficiles à obtenir. Là où les subventions pouvaient atteindre 70%, les partenaires nous ont fait part de limiter le nombre d'opérations et le montant des subventions.

La prudence est de rigueur, l'équipe du Conseil Municipal se bat sur tous les dossiers, mais il est évident que si nous n'obtenions pas les aides attendues, nous serions obligés de différer certains travaux.

Notre P.L.U (plan local d'urbanisme) évolue chaque mois avec les pouvoirs publics et les organismes officiels selon les orientations choisies. Dès à présent, un dossier d'information sur la présentation du P.L.U est à la disposition du public en Mairie ainsi qu'un cahier destiné à recueillir vos observations.

En absence d'adoption de ce plan, actuellement les services de la Préfecture et de la D.D.E sont favorables à délivrer un permis de construire sur un site reconnu inondable (sachant que le remblaiement est interdit), alors que le Conseil Municipal à l'unanimité avait émis un avis très défavorable.

Notre budget prévisionnel a été élaboré en tenant compte à la fois de nos dépenses à venir et des possibilités fiscales de nos habitants.

Pascal MAUROY

Désormais notre site Internet est opérationnel

www.boulzicourt.fr

Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt

Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : mairie.boulzicourt@wanadoo.fr

Site internet : www.boulzicourt.fr

Horaires du secrétariat de mairie:

du lundi au vendredi
de 9 h à 11h30 et de 14h à 18h30

La permanence des élus : de 18 h à 19 h

Voeux du Conseil Municipal

A cette occasion Madame Eliane Moreau a reçu la médaille d'honneur de Boulzicourt pour ses longues années passées à l'association "Famille Rurale", à mettre en oeuvre le centre de loisirs.



Monsieur Patrick Vuibert a été également médaillé par le Maire pour ses longues années effectuées au sein de l'amicale sportive et pour ses 3 mandats de conseiller Municipal, De même

l'équipe de football a été récompensée, pour ses succès continus de la dernière saison.

Etat Civil

Naissances

CORNARD Lila
09 janvier 2009

MALHERBE Jeane
25 janvier 2009

DA SILVA Zoé
13 février 2009

NICOLA Calie
14 février 2009

JACQUIER Hannah
20 février 2009

Décès

BERTRAND Pierre
17 janvier 2009

PONCELET Marie
Veuve de CORDIER Félix
17 février 2009

Mariages

TRONET Jacky
JEHIN Elisabeth
14 février 2009

Centre social de Villers/Semeuse

Pour les personnes intéressées par ce service

L'assistante Sociale, Madame LEONARD se tient à votre disposition à la Mairie de Boulzicourt exclusivement sur rendez-vous (pris au préalable avec elle).

N° d'appel au : **03 24 52 99 77**

Du 26 Janvier 2009

- Décision d'abandonner le dossier de 2007 des travaux d'aménagement du chemin du vieux Moulin de St Pierre au profit d'autres, prioritaires.

- Décision d'aménagement de la rue des Sauvages et de la rue du Calvaire, pour faciliter l'accès des bus d'une part et l'accès des handicapés aux différents services publics d'autre part (agence postale – mairie-bibliothèque). Le coût estimatif de ces travaux de voirie 2009 est de 343 000,00 € HT. Un dossier a été établi pour solliciter le taux de subventions le plus élevé possible auprès des organismes de l'Etat et du Département.

- Décision de mandater la commission des travaux pour l'achat de panneaux de signalisation dans le cadre de la sécurité routière à hauteur de 5 000,00 €, subvention à déduire dans le cadre des amendes de police, pour lesquelles une demande sera faite.

- Décision de soumettre à une déclaration de travaux, les clôtures de toutes natures situées sur l'ensemble du territoire communal, zones urbanisables ou non.

- Préparation du dossier relatif aux travaux de voirie rue du Bochet en 2009 pour être déposé en 2010 auprès des organismes de l'Etat et du Département afin d'obtenir des subventions au taux le plus élevé possible au titre de l'année 2010. Le coût estimatif des travaux est de 180 000,00 € HT.

- Le Maire fait savoir à l'assemblée qu'il est impératif de réhabiliter et de mettre aux normes de sécurité, la salle polyvalente de Boulzicourt, sinon, celle-ci ne pourra plus être louée au public. Le coût estimé de ces travaux est de 490 000,00 € HT.

Après études de différentes offres : Décision d'effectuer ces travaux en 2009 et d'attribuer la maîtrise d'œuvre, au cabinet PASCUAL Anselme de Vouziers, le Conseil demande des subventions au taux le plus élevé possible auprès de l'Etat et du Conseil Général.

- Acceptation d'augmenter de 3 % l'indemnité représentative du loyer de base due aux instituteurs non logés pour l'année 2008.

- Le cabinet Dumay a été diligenté pour établir les estimations chiffrées sur le projet des travaux de la voie de Donchery que la Commune poursuit toujours.

- Acceptation du projet de bail rural établi par Maître Edwige Raimbaux, au profit de Monsieur HENRY Cyril, qui loue à la Commune, un ensemble de parcelles à usage de terres et pâtures situé autour d'un puits communal, dont la superficie totale est de 29, 5 ha. La durée de ce bail est de 9 années.

- Acceptation de la convention d'aménagement et d'utilisation de la route forestière dite « la Ruelle Saint-Jacques » entre la Commune de Boulzicourt, les Bois dits des Belges, la Forêt d'Esnelle et la Forêt de Chatillon, suite à l'interdiction de la Commune de Villers-Sur-Le-Mont du passage des véhicules de plus de 12 tonnes.

- Décision pour 2009, de la création d'un parking rue de la Lambette – rue de Montcornet. 3 devis ont été demandés. Le coût estimé de ces travaux est de 22 000,00 € HT. la société la mieux-disante sera retenue. Une demande de subventions au taux le plus élevé possible, auprès de l'Etat et du Département, est effectuée.

- Décision d'exécution des travaux de voirie du bouclage rue de Chatillon - rue de Montcornet pour 2009. Le coût estimé des travaux est de 300 000,00€ HT. Un dossier de demande de subventions est constitué afin de solliciter des aides financières au taux le plus élevé possible auprès de l'Etat et du Département.

- Etude de création de 3 logements dans l'ancien presbytère et déposition auprès de la Communauté de Communes des Crêtes préardennaises pour solliciter des aides financières au titre de l'année 2010. la maîtrise d'œuvre pour ces logements est confiée au cabinet PASCUAL Anselme de Vouziers.

- Décision d'effectuer une étude diagnostique du réseau communal d'eau potable qui serait subventionnée à hauteur de 70 % du coût par l'agence de bassin Rhin-Meuse.

- Décision de créer un poste d'adjoint administratif territorial sur la base de 35/35^{ème} à compter du 1^{er} Avril 2009, et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2009. En grande partie, ce poste sera financé par l'A.P.C, le S.I.V.U et autres organismes.

Bibliothèque Municipale

Cette bibliothèque est à la disposition de tous, elle possède actuellement plus de 3 000 dotations communales et dispose de plus de 500 livres appartenant à la bibliothèque départementale. Mais si un ouvrage désiré n'est pas disponible, il est possible de l'acquérir à votre demande.

La personne responsable de la bibliothèque se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

▪ Heures d'ouverture

- Lundi et jeudi de 17h à 19h durant l'année scolaire (sauf jours fériés)
- Lundi et jeudi de 17h à 18h au mois de juillet
- Fermeture au mois d'août



▪ Inscription

Pour l'obtention de la carte d'adhérent, fournir :

- Une pièce d'identité (livret de famille, carte d'identité, etc...)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone, quittance de loyer...)
- Une autorisation signée des parents, pour les enfants de moins de 16 ans

Nota : cette carte est valable 1 an, à compter de la date de paiement

▪ Tarif d'adhésion (valable jusqu'au 30 juin 2009)

Pour les habitants de la commune :

- Enfants (moins de 16 ans) 2 € par an
- Adultes 3 € par an

Pour les lecteurs extérieurs à la commune :

- Enfants et adultes 3 € par an

Nota : Les prêts de livres sont gratuits.

▪ Règlement intérieur

Article 1 : Les livres sont placés sous la responsabilité de l'emprunteur qui devra les rembourser en cas de perte ou de dégradation.

Article 2 : L'emprunt est limité à 2 livres par personne pour une durée maximum de 3 semaines. Tout retard non justifié fera l'objet de pénalités

Article 3 : Certains ouvrages (dictionnaires, encyclopédies, atlas, livres de collection) ne sont consultables que sur place, et ne peuvent en aucun cas quitter la bibliothèque.

Article 4 : Un espace lecture est mis à votre disposition pour consulter les œuvres sur place, pour la tranquillité et le bien être de chacun, la bibliothèque doit rester un lieu calme, aucun comportement bruyant ne pourra être accepté.

Classification interne

- Romans
- Policiers
- Fiction
- Bandes dessinées
- Livres en gros caractères
- Livres jeunesse et petite enfance
- Ouvrages régionaux



Multi-accueil de Boulzicourt

Un multi-accueil : qu'est ce que c'est ?

C'est une avancée majeure dans le domaine de la petite enfance ! En effet, un multi-accueil est une structure d'accueil collectif régulier ou occasionnel, pour les enfants de 0 à 6 ans. Pour faire simple, elle est le compromis entre une crèche et une halte-garderie.

Mais concrètement, pour nous, habitants des Crêtes ?

Le multi-accueil, mis en place par la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, va ouvrir sur la commune de Boulzicourt, dans les locaux de l'ancienne école maternelle. Après 9 mois de travaux qui ont débuté à la fin d'année 2008, 18 enfants pourront être accueillis simultanément, ce qui permettra d'inscrire environ 45 enfants en fonction de leur temps d'accueil dans la structure, dés septembre 2009. Quelque soit votre temps de travail, vos revenus, vos besoins, vos préoccupations éducatives nous essayerons de trouver avec vous la solution la plus adaptée à votre vie familiale.

Quel calendrier, pour vous parents ?

Tout d'abord un comité de parents vient d'être mis en place en partenariat avec la Fédération Familles Rurales (Les Minots de la Vence). Il va permettre à ces personnes de réfléchir afin que cet accueil réponde au plus juste aux besoins des familles : horaires, alimentation, valeurs éducatives...

Si vous souhaitez faire partie de ce comité nous vous accueillerons avec plaisir, votre avis nous intéresse.

Puis, l'équipe sera recrutée au début du printemps, mais les pré-inscriptions ont déjà commencé auprès de Gwénaelle Ravalard, coordinatrice enfance de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises. Tous les enfants seront les bienvenus, mais les enfants non-scolarisés, habitant la Communauté de Communes seront prioritaires et les places seront attribuées au fur et à mesure des demandes.

L'ouverture sera du lundi au vendredi (sauf jours fériés), par contre les horaires seront définis une fois que les parents auront renvoyé leur dossier de pré-inscription.

Les tarifs seront déterminés par la CAF en fonction de votre coefficient familial.

Si il vous reste des questions n'hésitez pas à nous contacter.

Coordination petite enfance des Crêtes Préardennaises:

Tél : 03 24 35 22 22

E. mail : g.ravalard@lescrettes.fr



Dans la salle René Daumal



Un spectacle de clown éducatif et humoristique qui a séduit petits et grands



Le marché de Noël au pôle scolaire

Noël est toujours une période de fêtes qui permet d'oublier que les nuits semblent longues.

C'est le moment d'oublier aussi les petits tracasseries quotidiens et de se rassembler pour vivre ensemble quelques temps de bonheur et de chaleur humaine.

Quelques évènements marquants dans la commune



Pierre Bertrand n'est plus !

- Croix de guerre
- Croix du combattant
- Médaille de la reconnaissance de la nation
- Médaille commémorative d'extrême Orient
- 3 médailles U.N.C (bronze, argent, vermeil)

A l'âge de 87 ans, Pierre nous a quitté. Il avait été notre porte-drapeau durant plus de 31 ans et membre U.N.C durant plus de 40 ans.

Engagé dans la marine à Toulon en 1941, il a échappé au blocus de l'armée allemande en embarquant à bord du croiseur "Gloire" pour gagner l'Afrique du Nord et faire les campagnes d'Extrême Orient pour combattre le Japon



Les ifs qui décoraient notre cimetière ont dû être abattus récemment, leur racines endommageaient les sépultures voisines.

Comme dans la plupart des communes, notre village n' a pas échappé aux rigueurs hivernales.



Crues du 27 janvier 2009

Une journée de forte pluie, sur un sol encore gelé, a suffi pour que la Vence envahisse notre place.



Suite à cet évènement, la commune a établi une demande en Préfecture, pour catastrophe naturelle.

Après 32 ans d'activité dans la boulangerie, comme l'ont souhaité ses propriétaires : un départ en retraite fin décembre dans la discrétion.



A peine déménagée, la bibliothèque communale fait place aux travaux d'aménagement de l'agence postale qui ouvrira début mai.



Animations dans la commune

L'Association "Loisirs, Art et Culture" vous convie à

La projection du documentaire

"Je me souviens de Boulzicourt"

Réalisé par **Pierre COULON**

(avec la participation de Michelle JOLY)

◆◆

Le Jeudi 26 Mars à 19h

◆◆

Salle des Fêtes de Boulzicourt

◆◆

L'Association "Loisirs, Art et Culture" vous convie à

Participer à une exposition photos

Sur le thème du **PRINTEMPS**

(pas de portraits)

Tous formats acceptés, noir et blanc et couleur

Mise en place assurée par le "L.A.C"

Déposer vos photos au secrétariat de la Mairie

au nom du L.A.C. avant le 17 Mai 2009

en indiquant votre nom et n° de téléphone

◆◆

Exposition présentée

Le Dimanche 7 Juin 2009 (lors de la brocante)

◆◆

A la Salle des Fêtes de Boulzicourt

◆◆

L'Association "Loisirs, Art et Culture" vous convie à

Une représentation

"Cloè face à son miroir"

par la troupe de théâtre amateur

" LES UTOPISTES "

◆◆

Le Samedi 25 Avril 2009 à 20h30

◆◆

A la Salle des Fêtes de Boulzicourt

◆◆

Association de pêche « La Truite de la Vence » (Rivière de 1 ère catégorie domaine privé)

Cette société de pêche a été fondée en 1927. Elle a organisé son 1 er concours en 1933, réservé à ses membres, avec une kermesse enfantine et un bal en soirée. « La Truite de la Vence » disparaît pendant la période de la guerre pour renaître en 1948 sous le même nom. A cette date, la création de la fédération de pêche des Ardennes a vu le jour.

En 1965, succédant à la kermesse de 1933 un autre concours a vu le jour, sous le nom de « Pêche Miraculeuse », chaque lundi de Pentecôte.

Quelques années plus tard cette manifestation était ouverte à tous les pêcheurs ardennais, elle a connu un vif succès dans les années 1980 à 1985, avec plus de 250 participants et plus de 1000 visiteurs.

A partir de 1980, la société a changé de nom, elle s'appelle désormais AAPPMA (Association Agréée, Pêche, Protection du Milieu Aquatique), dont 4 communes y sont rattachées : Boulzicourt, La Francheville, Saint Marceau et Saint Pierre sur Vence.

Depuis sa création 6 présidents se sont succédés et depuis 1991, de nouveau un changement: Roger Houadec assure la présidence et crée une école de pêche pour les enfants de 8 à 16 ans : « **Atelier Pêche Nature** ».

Cette école « **APN** » est la seule du département où l'on apprend aux jeunes (à partir de 8 ans) à s'initier à la pêche en rivière de 1^{ère} catégorie pour y capturer une



magnifique truite Fario. Les moniteurs leur apprennent différentes techniques de pêche aux appâts naturels, leurres artificiels ainsi que le maniement du fouet qui leur fait découvrir la pêche à la mouche. La réglementation, le respect de la nature et la sécurité au bord de l'eau sont des sujets très abordés simultanément.

Les ateliers se déroulent de mars à juin avec un prêt de matériel. En 2008, 12 enfants fréquentaient l'école « Atelier Pêche Nature ».

Pour tous renseignements sur l'accueil : **Tél. 03 24 32 68 13** ou **03 24 32 74 44**

Nota : Réservation en priorité aux enfants des 4 communes avoisinantes et aux autres dans la limite des disponibilités des moniteurs d'encadrements.

Association ADMR de BOULZICOURT

Cette association créée en janvier 2003, suite à la cessation de l'activité d'aide à domicile par « Famille Rurale » qui avait été mise en place en 1979 à l'initiative de Mme Leprovot, Mme Champion et Mr Pierre Léonard.

Rôle : C'est un service à domicile pour des besoins ponctuels ou permanents pour tous (jardinage, entretiens espaces verts, garde d'enfants, petits travaux de bricolage, etc...), avec la filiale Domicile Service de Sedan.

A noter que tous ces services sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de 50% (un justificatif est fourni pour chaque service demandé).

Le second objectif de l'ADMR, c'est la création d'emplois. En offrant des perspectives d'évolution aux salariés et par le volume d'activité qu'elle gère, elle contribue souvent à maintenir la vie économique locale.

L'association s'implique dans les métiers du service à la personne et également dans la formation des stagiaires, en partenariat avec le lycée d'ETION et A.F.P.A .

Localisation : (5 communes)

- Boulzicourt, Champigneul sur Vence, Saint Pierre sur Vence, La Francheville, Saint Marceau

Fonctionnement:

C'est une association animée et gérée par un conseil d'administration composé de 14 personnes bénévoles.

- Ces personnes sont à l'écoute de la population pour identifier ses attentes et de susciter la création de services adaptés.
- Elles sont employeurs des salariés qui interviennent aux domiciles des personnes.
- Elles se chargent de recruter le personnel, de trouver le meilleur mode de financement des services, d'effectuer toutes les démarches et s'occupent de toutes les formalités administratives.

C'est à travers le développement de ces relations pour lesquelles les bénévoles s'engagent et créent de la cohésion sociale que l'ADMR peut atteindre son objectif d'intégration sociale.

Le savoir-faire ADMR résulte de compétences techniques (formations assurées par le centre de LUCQUY qui permet aux salariés d'évoluer dans leur cursus professionnel), mais aussi et avant tout de la volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux favoriser la relation, l'écoute et le dialogue.

Effectif local en 2008:

- 10 salariés dont 9 en CDI

Activités 2008 :

- 41 personnes aidées pour 1000 heures par mois
- 77 heures d'aide aux malades de retour d'hôpital
- Plus de 300 repas portés à domicile.

Actions de soutiens locaux :

Les réalisations au travers d'un certain nombre d'actions initiées par l'association locale (vente de fleurs, soirée dansante, etc...) permettent l'équilibre financier de nos budgets d'activités et de minorer la participation financière pour aider certaines familles en difficulté.

Il faut rappeler que les subventions reçues des communes contribuent également à réduire le coût des prestations pour les familles.

Toutes ces aides locales favorisent ainsi le contact avec les personnes aidées et l'ensemble de la population de nos communes, préservant le lien **social et la proximité**.

Information pratique :

La municipalité de BOULZICOURT met à disposition de l'association un local situé en Mairie.

Permanences du secrétariat (salle de Mairie) Tél. **03 24 22 04 19**

- **Mardi : de 13 h à 16 h30**

- **Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h30**

Pour tous renseignements complémentaires :

.Mme Simone CAVARD : **Tél. 03 24 32 73 59**

Certaines associations n'ont pas encore répondu dans nos délais, nous espérons publier leurs informations dans notre prochain numéro.

A noter: **Dimanche 24 mai 2009 de 14 h à 17 h30**

Opération "Découverte du Patrimoine Communal" (Château d'eau, Captage, Pôle scolaire, Mairie, Eglise, Lavois...)

Concours des maisons fleuries 2008



1^{er} Prix Mr, Mme Ponsart Serge



2^{ième} Prix Mr, Mme Rambeaux Michel



3^{ième} Prix Mr, Mme Valentin Daniel

Concours des illuminations de Noël



1^{er} Prix Mr, Mme Camus David



2^{ième} Prix Mr, Mme Breton David



3^{ième} Prix Mr, Mme Bruneau



La remise des prix (bons d'achats) de ces concours a eu lieu le 17 janvier, lors de la présentation des vœux du Conseil Municipal.

Les prix ont été remis par la commission environnement présidée par Jean-Yves Mangin, adjoint.

Commerçants, Artisans et Services de proximité de la commune

Boulangerie, épicerie, salon de coiffure, cycles, promenades en quad, guichet vert du crédit agricole, 2 cafés, 2 installateurs de fermetures, garagiste, carreleur, pompes funèbres et marbrerie, 2 serruriers, coopérative agricole, miroiterie, 2 TP terrassement, guinguette, taxi, apiculteur, 2 infirmiers, agence postale et un pôle médical est prévu en cours d'année.

Périscolaire commun pour les communes de Boulzicourt, Saint Pierre et Champigneul/Vence

C'est une structure de garderie, avant et après l'école et une cantine scolaire incorporée au pôle scolaire situé à Boulzicourt, pour les enfants scolarisés à partir de 2 ans et demi et jusqu'à 12 ans, mais indépendante de l'enseignement.

Directrice : Audrey Carlier : titulaire BAFA petite enfance (brevet d'aptitude de fonction animation). Préparation du BAFD (brevet d'aptitude fonction directeur).

Animatrice : Allison Sanaju : titulaire du BAFA petite enfance et PSP1 (premiers secours)

ATSEM : (agent technique spécialisé en maternelle) Magalie Béchard est mise à disposition du SIVU entre 12h et 13h30. Titulaire du PSP1.

Inscriptions : Auprès de la Directrice (bureau du Périscolaire situé dans le Pôle scolaire)

Horaires : 7h30 à 9h -- 12h à 13h30 -- 16h30 à 18h30 durant 4 jours par semaine
Possibilité d'ouverture les mercredis à partir de septembre 2009.

Tarifs :

1€ pour la demi-heure

5.70€ repas avec 1h30 de garderie

L'adhésion à « Famille rurale » est obligatoire, soit 18€ à l'année (carte valable dans tous les centres familles rurales en France).

Cartes de 10 repas, carte de 20 gardes de 1 /2 h. Pour les repas prévenir 1 semaine à l'avance.

Nota : La garderie pour les enfants de moins de 7 ans peut être déductible des impôts.

Occupations : Activités manuelles : dessin, jeux et libres activités.

Gestion : l'association de bénévoles « Les Minots de la Vence » (famille rurale)

Président : Mr Rambeau Lionel, Tél. 03 24 32 20 83

Secrétaire : Mme Houadec Janique

Trésorière : Mme Bonotti Cécile

Note : Pour un nombre d'enfants inférieur à 6, il ne serait pas possible d'assurer une cantine.

A partir de mars, Mr Nicolas Doche remplace pour quelques temps Allison Sanaju (congés maternité).